

Compte rendu de l'intervention de Mme Mazure

AVOCAT : Défendre les personnes et les entreprises engagées dans un procès, telle est la principale mission de l'avocat. Il joue aussi un rôle de conseiller pour régler les conflits avant qu'ils ne soient portés sur la scène judiciaire.

Niveau de salaire : de 2000€ à 9000€

EN QUOI CONSISTE CE METIER :

Accidents, litiges avec le voisin, vols, crimes, sont autant d'affaires que l'avocat pénaliste peut défendre au tribunal. Dans un premier temps, cet expert en législation constitue un dossier composé de comptes rendus, d'expertises, de témoignages... Il s'entretient avec ses clients dans son cabinet, ou rencontre les prévenus en détention provisoire à la prison. Sa plaidoirie doit être préparée avec soin, car une argumentation pertinente est indispensable pour convaincre les juges et les jurés. L'avocat peut être généraliste ou spécialisé. Ainsi, les avocats d'affaires conseillent les entreprises lors de fusions, de cessions, et défendent leurs intérêts en cas de contentieux. Exerçant à titre libéral, l'avocat travaille seul ou avec des collaborateurs au sein d'un cabinet. La profession compte une minorité de salariés. Pour exercer, l'avocat prête serment et s'inscrit à un barreau. Selon Mme Mazure, les qualités requises pour ce métier sont la capacité d'écoute et la capacité à synthétiser car le client raconte tous ses secrets même ceux qui ne sont pas utiles pour l'affaire. De plus le serment prône les valeurs suivantes : conscience, humanité, dignité et probité.

LES FORMATIONS ET LES DIPLÔMES :

Après le bac

4 ans pour préparer un M1 (au minimum) en droit, puis 1 an pour préparer l'examen d'entrée en EDA (École d'avocats) à l'Institut d'études judiciaires. La formation en EDA dure 18 mois à l'issue desquels il faut passer un examen d'aptitude obtenir le Capa (certificat d'aptitude à la profession d'avocat), ce concours est très exigeant. Le futur avocat doit ensuite prêter serment devant la Cour d'appel et demander son inscription au sein d'un barreau. Les lieux d'affectation sont au choix.

Bac +6 : certificat d'aptitude à la profession du métier d'avocat

Secteur : droit et justice

Compte rendu de l'intervention de Mr Soulier

GREFFIER : Garder la trace des débats lors des audiences, authentifier les décisions de justice, être garant du respect des règles de procédure, telle est la mission du greffier. Un métier de rigueur et de précision. Son but est d'assister le magistrat dans toutes ses fonctions

Lors de son parcours professionnel, Mr Soulier est devenu directeur de greffe du tribunal de Guéret, il est donc DHR de la juridiction sous l'autorité du président du tribunal. Il peut ou non accorder la nationalité française, par exemple.

LES FORMATIONS ET LES DIPLÔMES :

Après le bac

2 ans pour préparer une L2 en droit, ou 3 ans pour préparer un BUT carrières juridiques, suivie d'une formation rémunérée de 18 mois à l'ENG (École nationale des greffes) à Dijon.

Chloé RANCIER